



# La Lettre du Comité d'Aide à Sangha et au Pays Dogon

---

Juin 2013

## Nos actions et nos orientations récentes

Le Comité d'Aide à Sangha et au pays dogon existe depuis plus d'une trentaine d'années et comme notre présidente d'honneur et fondatrice Anne Marie Gillet aimait à le rappeler « Quand j'ai créé le Comité d'Aide à Sangha en 1982, je ne pouvais espérer autant de réalisations ! ... constructions de classes, réparations, forages, puits, barrages, envois réguliers de fournitures scolaires, de médicaments. » Ce furent nos premières actions organisées à la demande de la population. En effet, une des caractéristiques de notre association est d'accompagner et d'appuyer les populations locales dans le déroulement de projets qu'elles ont préalablement identifiés. Nous sommes tous bénévoles. Sékou Ogobara Dolo est notre représentant local.

Nous pouvons reprendre certaines des actions importantes du comité :

- Le suivi sanitaire, avec un dispensaire tenu par un infirmier d'état, ne suffisait pas à offrir des traitements conséquents pour les populations présentes tant sur le plateau qu'en plaine. En 1990, nous recrutons un médecin dogon et nous équipons le dispensaire d'un bloc opératoire qui fonctionne avec un générateur ! Cette action entraîna la construction d'un hôpital dans le cadre des actions de décentralisation menées au Mali au lendemain de son accession à la démocratie.
- Au fil du temps, les femmes ont désiré pouvoir bénéficier d'un soutien financier afin d'avoir une autonomie dans la gestion des prêts qui leur étaient accordés initialement par les hommes. Nous avons commencé à mettre en place des coopératives de femmes avec une mise de fonds prêtée mais laissée à leur totale responsabilité. Il y a actuellement 14 coopératives de femmes dotées d'un petit budget (300 000 f CFA en moyenne) qui fonctionnent selon les règles du micro crédit.
- À la demande des anciens et afin de mieux préparer les jeunes enfants à leur scolarisation, le comité a créé un des premiers jardins d'enfants dans la région de Sangha en soutenant financièrement la formation des trois monitrices. Cette petite structure accueille deux classes de 15 élèves environ dans le bâtiment restauré de la première école de Sangha construite en 1910 par l'administration coloniale.

En 2011, le gouvernement français classe le pays dogon en zone à risque : les agences de voyages ferment leurs comptoirs de représentation, annulent les

voyages, les touristes se font de plus en plus rare... la situation devient particulièrement difficile. Les dogon essaient de retourner à la terre pour combler l'absence totale de revenus, les jeunes guides quittent les villages pour tenter leur chance en ville. En 2012, le conflit armé surgit, le gouvernement est renversé en mars... les événements ne permettent plus aucune mission, l'étau se resserre...et nous sommes dans l'expectative.

Avant même que la crise n'éclate vraiment au Mali, à la demande de notre représentant local, en 2011, nous avons pris une année « sabbatique » pour faire un point et envisager de nouvelles formes d'actions. Le comité venait d'achever la rénovation des 12 classes du premier et du second cycle pour la modique somme de 60 455 € sur 3 ans.

Lors de ces années difficiles et complexes, notre correspondant Sékou nous tenait informés de la situation tout en nous demandant de suspendre nos interventions et d'attendre le retour à la normale. Cette analyse de la situation fut différemment interprétée par quelques uns de nos membres et plusieurs démissions se produisirent. Nous tenons à saluer le travail que tous ont accompli et à les remercier de leur solide et fidèle soutien tout au long des ces années.

En 2013, notre correspondant accompagné d'Orcine Dolo, responsable de la pharmacie à Sangha, vient de finir le tour des 14 coopératives de femmes et le bilan est très positif.

Par ailleurs, le Comité d'Aide à Sangha va très probablement déménager son siège social dans les Yvelines afin d'envisager un partenariat avec le Conseil Général des Yvelines car nous souhaitons pouvoir inscrire nos actions dans le cadre du Plan de Développement Economique, Social et Culturel établi par la mairie de Sangha. Afin de préserver la continuité et l'esprit du comité, nous étudions un projet d'adduction d'eau, dans la région de Sangha, qui permettrait à des villages isolés de pouvoir s'approvisionner en eau sans que les femmes aient à parcourir de nombreux kilomètres sur un terrain tout particulièrement escarpé.

Mais la situation reste très difficile économiquement : depuis deux ans le cours des oignons, première source de revenus pour les agriculteurs dogons du plateau, a baissé considérablement. Les paysans ont cherché à produire deux récoltes par an afin de combler ce manque à gagner mais, pour certains, l'utilisation intensive d'engrais a appauvri le sol ce qui a entraîné cette année la présence des parasites qui détruisent les cultures.

Le Mali dans son ensemble, et le pays dogon tout particulièrement, traverse une des crises politique et économique la plus grave de son histoire et nous vous demandons de continuer à soutenir nos actions et nos nouvelles orientations afin de permettre à ces populations en grande difficulté de bénéficier de notre solidarité à un moment crucial de leur histoire.

Nadine Wanono  
Présidente du Comité d'Aide à Sangha